



Au service
des peuples
et des nations

Dakar, le 10 juin 2016

PRG/115

Cher Partenaire,

Objet : invitation à l'atelier de lancement du projet PFNAC

Le Gouvernement du Sénégal vient de bénéficier, suite à une requête de financement de la part du Fond pour les Pays les Moins Avancés (LDCF), à travers le PNUD, d'un fonds pour la préparation d'un projet pour appuyer le financement de l'adaptation aux changements climatiques.

Ce projet intitulé "Promotion d'une Finance Novatrice d'Adaptation Communautaire autour des Réserves Naturelles Communautaires (PFNAC)" vise à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face aux changements climatiques.

Les fonds PPG mis en place serviront à élaborer le document complet qui sera soumis au FEM pour approbation et mise en œuvre.

A cet effet, il est prévu, un atelier de lancement du processus de formulation, le mercredi 15 juin 2016 à 09h00 à l'Hotel Fleur de Lys - Almadies.

Le PNUD, Agence d'exécution de ce projet, vous invite à participer à ces importants travaux qui marquent le démarrage du processus d'élaboration de ce document.

Comptant sur votre présence à cet important atelier, nous vous prions de croire, Cher partenaire, à l'expression de notre considération distinguée.

Destinataires : liste ci-jointe

Mathieu Ciowela
Chargé du Bureau



Destinataires

- le représentant du MEDD ;
- la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des sols ;
- la Direction des Parcs nationaux ;
- le représentant de l'ANEV ;
- la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- le DPVE
- la Direction du financement vert ;
- la Direction des Aires Marines Protégées ;
- la Direction de la Pêche continentale ;
- la Direction de l'Agriculture ;
- la Direction de l'Elevage ;
- la Direction de l'hydraulique ;
- la Direction de l'Appui au développement local ;
- la DI/MEFP ;
- La Direction de Planification/MEFP
- la DCEF/MEFP ;
- la Direction de la Microfinance
- le PRODES ;
- le PUDC ;
- un représentant des Elus locaux
- l'Agence Nationale de la grande Muraille Verte (ANGMV)
- l'ANACIM ;
- l'ISRA ;

**TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS
D'ELABORATION DU DOCUMENT DE PROJET (Prodoc) du PFNAC**

I- Contexte/Justification

Le Gouvernement du Sénégal a requis un financement de la part du Fond pour les Pays les Moins Avancés (LDCF), à travers le PNUD, pour la préparation et la mise en œuvre d'un projet pour appuyer le financement de l'adaptation aux changements climatiques. Le Fonds pour les PMA soutient la préparation et la mise en œuvre des Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) qui identifient les besoins urgents et immédiats des PMA à s'adapter au changement climatique. La soumission d'un projet au titre du FPMA commence par la soumission, par l'agence d'exécution FEM choisie par le PMA, d'un Formulaire d'Identification de Projet (PIF), afin d'accéder à la Subvention de Préparation de Projet (PPG). Une fois l'approbation du PIF par le Conseil du FPMA obtenue, la PPG permettra à l'Agence du FEM de travailler avec le PMA pour développer le Document Complet de Projet (FDP) qui sera soumis au FPMA afin d'obtenir l'approbation et le financement (subvention) du conseil du fonds.

Le Sénégal a adopté son en 2006 son Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) qui est un ensemble d'activités prioritaires à mettre en œuvre pour faire face aux effets néfastes du Changement Climatique. Dans le cadre de la mise en œuvre de son PANA, le Sénégal a demandé l'appui du PNUD, agence d'exécution du FEM, pour élaborer et soumettre au FPMA une proposition de projet intitulé : «Promotion d'une finance novatrice d'adaptation communautaire autour des Réserves Naturelles Communautaires ». Le projet vise à aider le Sénégal à suivre une voie transformatrice vers la résilience, avec, dans le long terme, les institutions locales capables de fournir des services d'adaptation aux communautés vulnérables. Cet objectif sera atteint à travers (i) l'introduction de systèmes de finance locale innovants pour les activités sensibles au climat & (ii) un accès inclusif aux ressources et à l'opportunité d'accéder à des moyens de subsistance durables pour les ménages et les groupes communautaires vulnérables.

Le Formulaire d'Initiation de Projet (PIF) a reçu l'approbation du conseil du FEM le 28 Octobre 2015 pour recevoir un financement du LDCF. Une subvention de Préparation de Projet (PPG) a aussi été approuvée par le conseil du FEM et les ressources mises en place. Ces fonds PPG et les apports du Gouvernement, seront utilisés pour développer un projet complet. Ce document de projet sera soumis au CEO du FEM pour son approbation qui ne peut intervenir au-delà de 18 mois après la date d'approbation du PIF ainsi que la requête d'approbation du DG du FEM.

Cette phase de préparation du projet devra permettre de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration d'un bon document de projet qui pourrait recueillir l'approbation du FEM. Deux consultants internationaux et cinq consultants nationaux, avec l'accompagnement de la partie gouvernementale et du PNUD procéderont entre autres tâches à l'analyse détaillée de la situation de référence, l'évaluation des capacités des partenaires de mise en œuvre et des parties prenantes, la description des arrangements de gestion du projet, la définition d'indicateurs et d'objectifs détaillés, la mise en place de partenariats et d'engagements pour le co-financement.

Le résultat principal de cette phase PPG sera la production d'un document de projet complet qui sera en ligne avec les politiques et procédure du PNUD et conforme aux exigences de la stratégie des fonds LDCF.

II- Objectif de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de partager avec les parties prenantes le document d'identification du projet et du plan d'action pour la mise en œuvre du PPG.
Il s'agira de manière spécifique:

- de faire la description du projet en cours d'élaboration ;
- de présenter et de discuter le plan d'initiation pour la mise en œuvre de la subvention de préparation du projet (PPG) ;
- de présenter le processus d'élaboration et de partager avec les participants la note méthodologique pour la phase de collecte d'information et de rédaction du document de projet (Prodoc) ;
- de recueillir les contributions et observations des participants sur la conception du projet, la pertinence de la démarche méthodologique et des outils de collectes d'informations pour la phase PPG.

III- Résultats attendus

A l'issue de l'atelier, les résultats suivants sont attendus :

- Les participants sont bien informés des orientations et objectifs du projet ;
- La note méthodologique est validée et approuvée ;
- Une feuille de route vers l'élaboration du Prodoc du PFNAC est adoptée ;

IV- Méthodologie de l'atelier et contenu

La démarche méthodologique pour le déroulement de l'atelier consistera à des présentations suivies de discussions avec les participants.

Les travaux se dérouleront comme suit :

- Une présentation du PIF du Projet ;
- Une présentation du plan d'action pour l'élaboration du Prodoc ;
- Une présentation de la feuille de route et de la méthodologie de recherches d'informations et d'élaboration du Prodoc.

Chacune présentation sera suivie de questions/réponses pour une meilleure compréhension de la philosophie et des orientations du projet mais aussi de l'approche adoptée pour une meilleure efficacité dans les investigations de terrain et une efficience sur les résultats attendus.

V- Durée, date et lieu

L'atelier se déroulera le 15 juin 2016 à (à déterminer) et regroupera 31 participants.

- **Honorables Députés,**
- **Madame la Représentante du PNUD, Présidente du G50,**
- **Mesdames, Messieurs les Partenaires techniques et Financiers,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants du secteur privé,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des élus locaux,**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs de Services,**
- **Chers participants.**

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de présider la cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Sénégal. Je voudrais d'emblée, saluer la forte mobilisation des différentes catégories d'acteurs dont la présence témoigne de l'intérêt qu'ils accordent au sujet, mais surtout de leur engagement à accompagner le gouvernement dans la prise en charge des défis majeurs pour asseoir les bases d'un développement durable.

Mesdames, Messieurs

Il y a 15 ans, les 189 États Membres adoptaient au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, la Déclaration du Millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Plus récemment, le 25 septembre 2015, lors du sommet spécial sur le développement durable, à New York, les 193 États membres des Nations unies ont adopté officiellement le nouvel agenda de développement 2016-2030, ce qui représente un tournant historique dans les relations internationales et la gouvernance mondiale

VI- AGENDA

Heures	Activités	Responsables
08h30 -09h00	Accueil et mise en place des participants	PNUD
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture - Allocation de bienvenue par le PNUD - Ouverture officielle par le MEDD ou son représentant	Président de séance / Modérateur
09h30- 10h00	Présentation du PIF	Point focal
10h00-10h30	Discussions	Participants
10h30-10h45	Pause-café	
10h45-11h30	Présentation du PID	Point focal
11h30-12h00	Discussions et échanges	Participants
12h00- 13h30	Présentation note méthodologique	Consultant international
13h30-14h30	Discussions et échanges	
14h30 -15h00	Allocution de lancement du processus et de clôture de la session	Participants

VII- Participants

Les participants à cet atelier sont les suivants :

- le représentant du MEDD ;
- la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et Conservation des sols ;
- la Direction des Parcs nationaux ;
- le représentant de l'ANEV ;
- la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- le DPVE
- la Direction du financement vert ;
- la Direction des Aires Marines Protégées ;
- la Direction de la Pêche continentale ;
- la Direction de l'Agriculture ;
- la Direction de l'Elevage ;
- la Direction de l'hydraulique ;
- la Direction de l'Appui au développement local ;
- la DI/MEF;

AGENDA ATELIER DE LANCEMENT PPG PFNAC

Heures	Activités	Responsables
08h30 -09h00	Accueil et mise en place des participants	PNUD
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture - Allocation de bienvenue par le PNUD - Ouverture officielle par le MEDD ou son représentant	Président de séance / Modérateur
09h30- 10h00	Présentation du PIF	Point focal
10h00-10h30	Discussions	Participants
10h30-10h45	Pause-café	
10h45-11h10	Présentation du cycle de projet FEM	Alioune KAERE PNUD
11h10-11h45	Présentation note méthodologique	Consultant international participants
11h45-13h	Discussions et échanges	
13h-13h30	Travail autour des 3 axes de réflexion	
13h30 -14 h	clôture de la session	PNUD/MEDD

- **Honorables Députés,**
- **Madame la Représentante du PNUD, Présidente du G50,**
- **Mesdames, Messieurs les Partenaires techniques et Financiers,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants du secteur privé,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile,**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des élus locaux,**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,**
- **Mesdames, Messieurs les Directeurs,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs de Services,**
- **Chers participants.**

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de présider la cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Sénégal. Je voudrais d'emblée, saluer la forte mobilisation des différentes catégories d'acteurs dont la présence témoigne de l'intérêt qu'ils accordent au sujet, mais surtout de leur engagement à accompagner le gouvernement dans la prise en charge des défis majeurs pour asseoir les bases d'un développement durable.

Mesdames, Messieurs

Il y a 15 ans, les 189 États Membres adoptaient au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, la Déclaration du Millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Plus récemment, le 25 septembre 2015, lors du sommet spécial sur le développement durable, à New York, les 193 États membres des Nations unies ont adopté officiellement le nouvel agenda de développement 2016-2030, ce qui représente un tournant historique dans les relations internationales et la gouvernance mondiale